



## ADDITIF N° 001/A/CGGBO/SG/2022 (Relatif aux Dossiers d'Appels d'Offres)

### 1. Pour les Dossiers d'Appels d'Offres

- N° 001/AONO/CGGBO/SG/CIPM/2022 du 14 Février 2022. Pour l'exécution des travaux de bloc de deux salles de classe dans certaines écoles publiques et primaires de la Commune de Gari-Gombo
- N° 002/ AONO /CGGBO/SG/CIPM/2022 du 14 Février 2022. Pour l'exécution des travaux de construction de deux forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les localités de TOMBI et LAMBO de la Commune de Gari-Gombo
- N° 004/AONO/CGGBO/SG/CIPM/2022 du 14 Février 2022. Pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux logements d'astreintes pour enseignants à l'école publique et primaire de PAYA dans la Commune de Gari-Gombo.

Le Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Maitre d'ouvrage, informe les soumissionnaires désirant répondre aux Appel d'Offres (AO) sus mentionnés que la disposition de l'article 12 de ces Avis d'Appels d'Offres (AAO) relatif exclusivement au point « A. Critères éliminatoires » desdites consultations, est modifiée ainsi qu'il suit :

#### A. Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Offre administrative incomplète ou non conforme après un délai de 48 heures ;
- c) Omission dans le bordereau de prix unitaires ou dans le détail quantitatif d'une tâche quantifiée ;
- d) Pièces légalisées par une personne non habilitée ;

NB : un délai de 48 heures est accordé baux soumissionnaires dont une pièce de l'offre administrative est non conforme.

**A cet effet, Le dépôt et l'ouverture des offres de ces Appels d'Offres initialement prévu le 10 mars 2022 est reporté au 17 mars 2022 aux mêmes heures.**

### 2. Pour le Dossier d'Appel d'Offre

- N° 003/ AONO /CGGBO/SG/CIPM/2022 du 14 Février 2022. Pour l'exécution des travaux de construction d'une salle d'hospitalisation moderne au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Gari-Gombo

Le Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Maitre d'ouvrage, informe les soumissionnaires désirant répondre à l'Appel d'Offre (AO) sus mentionné que la **pièce n° 6 : Bordereau de prix unitaires** dudit Dossier d'Appel d'Offre est modifié ainsi qu'il suit :

(Voir annexe)

**A cet effet, Le dépôt et l'ouverture des offres de cet Appel d'Offres initialement prévu le 10 mars 2022 est reporté au 17 mars 2022 aux mêmes heures.**

### 3. Pour les Dossiers d'Appels d'Offres

- N° 005/AAO/CGGBO/SG/CIPM/2022 du 14 Février 2022. Pour l'exécution des travaux de construction de logements sociaux dans la Commune de Gari-Gombo
- N° 006/AAO/CGGBO/SG/CIPM/2022 du 14 Février 2022. Pour les travaux de réhabilitation de la route communale en terre axe (GRIBI-Rivière NKOUNKOU), y compris la construction d'un double dalot en BA de 21,5x1,5 dans la Commune de Gari-Gombo

Le Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Autorité Contractante, informe les soumissionnaires désirant répondre aux Appel d'Offres (AO) sus mentionnés que les dispositions des articles 8 (pour l'AO N°005) et 12 (pour l'AO N°006) relatifs exclusivement au point « **A. Critères éliminatoires** » desdites consultations, sont Modifiées ainsi qu'il suit :

#### Critères éliminatoires :

##### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Offre administrative incomplète ou non conforme après un délai de 48 heures règlementaire ;

##### b. Offre Technique

- 1) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;

##### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif du prix d'une tâche quantifiée.

**NB:** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**A cet effet, Le dépôt et l'ouverture offres initialement prévu le 10 mars 2022 est reporté au 17 mars 2022 aux mêmes heures.**

Le présent Additif sera enregistré, puis publié partout où besoin sera. /-

Gari-Gombo, le

25 FEV 2022



LE MAIRE

(Maitre d'Ouvrage)

*Simomori II de  
Pinaub Hérvé*

#### Ampliations :

- Préfet/BN
- ARMP/EST
- Président CIPM
- Affichages
- Chronos